

Un soutien **essentiel**



# Plan d'évacuation pour vous et votre famille



## Plan d'évacuation

De nombreuses urgences peuvent nécessiter une évacuation. Dans certains cas, vous pouvez avoir un jour ou deux pour vous préparer, tandis que d'autres situations peuvent nécessiter une évacuation immédiate. Il est essentiel d'être prêt(e) à l'avance afin de pouvoir évacuer rapidement et en toute sécurité, quelles que soient les circonstances.



## Avant une évacuation

- Soyez au courant des types de catastrophes qui sont susceptibles de se produire dans votre communauté, et ayez connaissance des plans locaux d'urgence et d'évacuation, ainsi que des abris pour chaque catastrophe spécifique.
- Planifiez la façon dont vous partirez et sachez où vous irez si vous devez évacuer.
  - Identifiez plusieurs endroits où vous pourriez vous rendre en cas d'urgence, comme la maison d'un(e) ami(e) dans une autre ville, ou un hôtel. Choisissez des destinations dans différentes directions afin d'avoir le choix en cas d'urgence.
  - Si nécessaire, identifiez un lieu de séjour qui accepte les animaux de compagnie. La plupart des refuges publics n'autorisent que les animaux d'assistance.
  - Familiarisez-vous avec d'autres itinéraires et moyens de transport hors de votre localité.
  - Suivez toujours les instructions données par vos autorités locales. Rappelez-vous : en fonction de la catastrophe, vous allez peut être devoir évacuer à pied.
- Élaborez un plan de communication et de réunification au sein de famille/foyer afin que vous puissiez maintenir le contact et prendre les meilleures mesures pour chacun de vous, et vous réunir si vous êtes séparés.
- Rassemblez du matériel en vue d'une possible évacuation : préparez un sac à emporter lorsque vous évacuez à pied ou en transports en commun, mais aussi du matériel pour voyager sur de plus longues distances si vous avez un véhicule à votre disposition.
- Si vous avez une voiture :
  - Faites le plein d'essence en cas d'évacuation potentielle. Conservez un réservoir d'essence à moitié plein à tout moment en cas de besoin d'évacuation imprévu. Les stations-services pourraient être fermées pendant les périodes d'urgence et incapables de fournir de l'essence pendant les pannes de courant. Prévoyez de ne prendre qu'une voiture par famille pour réduire les embouteillages et les délais.
  - Veillez à avoir une trousse de premier secours/d'urgence dans votre voiture.
- Si vous n'avez pas de voiture, planifiez votre moyen d'évacuation. Arrangez-vous avec votre famille, vos amis ou votre municipalité.



## Lors d'une évacuation

- Vous pouvez consulter une liste des abris ouverts lors d'une catastrophe active dans votre région grâce à l'application FEMAOpens (le lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre)
- Soyez à l'écoute des bulletins sur votre radio à piles et suivez les directives d'évacuation locales.
- Prenez votre trousse de secours.
- Partez suffisamment tôt pour éviter d'être piégé(e) par des conditions météorologiques extrêmes.
- Amenez vos animaux domestiques avec vous mais sachez que seuls les animaux d'assistance sont admis dans les abris publics. Prévoyez comment vous vous occuperez de vos animaux domestiques dans les situations d'urgence.
- Si vous avez le temps :
  - Appelez ou envoyez un e-mail à la personne que vous avez désignée dans votre plan de communication familial comme étant le point de contact. Dites-lui où vous vous rendez.
  - Bouclez votre maison en fermant et en verrouillant les portes et les fenêtres.
  - Débranchez les appareils électriques (radios, télévisions et petits appareils électroménagers). Laissez le congélateur et le réfrigérateur branchés sauf s'il y a un risque d'inondation. Si votre maison a subi des dégâts, coupez l'eau, le gaz et l'électricité avant de partir si vous avez reçu de telles directives.
  - Laissez un mot pour informer vos proches de l'heure à laquelle vous êtes parti(e) et de votre destination.
  - Portez des chaussures robustes et des vêtements qui assurent une certaine protection (pantalon, chemise à manches longues et chapeau).
  - Vérifiez si vos voisins ont besoin que vous les conduisiez quelque part.
- Suivez les routes d'évacuation recommandées. Ne prenez pas de raccourcis car ces voies risquent d'être bloquées.
- Restez vigilant pour éviter tout danger sur la route (inondations sur les routes ou les ponts et lignes électriques tombées au sol). Ne conduisez pas dans des zones inondées.



## Après une évacuation

Si l'évacuation est due à une tempête, avant de partir, contactez les autorités locales du lieu de départ, puis contactez les autorités de votre lieu d'arrivée.

- Les personnes qui retournent dans les zones sinistrées après des événements importants doivent s'attendre et se préparer à des perturbations des activités quotidiennes. Il est nécessaire de savoir qu'il est dangereux de rentrer avant le dégagement des débris causés par la tempête.
- Informez vos amis et votre famille avant votre départ et à votre arrivée.
- Chargez les appareils et pensez à vous procurer des batteries de secours, au cas où les pannes de courant ne seraient pas réparées.
- Faites le plein d'essence et pensez à télécharger une application dédiée afin de trouver de l'essence sur la route.
- Apportez des fournitures telles que de l'eau et des aliments non périssables pour le trajet en voiture.
- Évitez les lignes électriques ou utilitaires tombées au sol ; ces dernières peuvent encore présenter un danger mortel.
- Restez à l'écart et signalez-les immédiatement à votre compagnie d'électricité ou aux services publics.
- N'utilisez des générateurs qu'à l'extérieur de votre maison et ne mettez JAMAIS en marche un générateur à l'intérieur d'une maison ou d'un garage. Ne le branchez JAMAIS au système électrique de votre domicile.



## Un soutien essentiel lorsque vous en avez besoin

Rendez-vous sur [optimeap.com/criticalsupportcenter](https://optimeap.com/criticalsupportcenter) pour consulter d'autres informations et ressources de soutien essentielles.



**Ce programme ne doit pas être utilisé en cas d'urgence ou de besoins de soins urgents. En cas d'urgence, appelez les services d'urgence ou rendez-vous aux urgences les plus proches.** Ce programme ne se substitue pas aux soins d'un médecin ou d'un professionnel de soins de santé. Consultez votre clinicien concernant les soins, traitements ou médicaments spécifiques dont vous avez besoin. En raison de la possibilité d'un conflit d'intérêts, aucun conseil juridique ne sera offert concernant les problèmes impliquant des poursuites judiciaires contre Optum ou ses sociétés affiliées ou toute entité par laquelle le correspondant bénéficie de ces services directement ou indirectement (p. ex., l'employeur ou le régime d'assurance-maladie). Ce programme et ses éléments peuvent ne pas être disponibles partout ou pour toutes les tailles de groupe, et il peut être modifié à tout moment. Des exclusions et limitations de couverture peuvent s'appliquer.

Optum® est une marque déposée d'Optum, Inc. aux États-Unis et dans d'autres juridictions. Tous les autres noms de produit ou marques sont des marques de commerce ou des marques déposées qui appartiennent à leurs détenteurs respectifs. Optum est un employeur offrant l'égalité d'accès à l'emploi.

© 2023 Optum, Inc. Tous droits réservés. WF8463081 223388-092022 OHC